

RCS : BORDEAUX

Code greffe : 3302

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2001 B 00753

Numéro SIREN : 435 104 039

Nom ou dénomination : 2 AC - ANALYSE AUDIT CONSEIL

Ce dépôt a été enregistré le 28/02/2024 sous le numéro de dépôt 7719

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
(documents 2065 et 2065-Bis)

Exercice ouvert le	01/01/2022	et clos le	31/12/2022	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	<input checked="" type="checkbox"/>
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					<input type="checkbox"/>
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					<input type="checkbox"/>
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société			Adresse du principal établissement		
2AC AUDIT ANALYSE CONSEIL - SIREN : 435104039			**** LIASSE FISCALE TÉLÉDECLARÉE ****		
Adresse du siège social			Ancienne adresse en cas de changement		
27 ALLÉE DE LA SOURCE					
33380 MARCHEPRIME					
RÉGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:					
B ACTIVITÉ					
Activités exercées				Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
				<input type="checkbox"/>	
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION					
1. Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal	0	Déficit	107	
	L'entreprise ne bénéficie pas du taux réduit à 15%	<input type="checkbox"/>	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %		
	Bénéfice imposable à 15%	0			
2. Plus-values					
PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%	
PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (238 quinquies)			
3. Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprise nouvelle, art 44 <i>sexies</i>	<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 <i>sexies-0 A</i>	<input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense art.44 <i>terdecies</i>	
Entreprise nouvelle, art 44 <i>septies</i>	<input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité art.44 <i>quaterdecies</i>	<input type="checkbox"/>	Autres dispositifs	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 <i>sexdecies</i>	<input type="checkbox"/>	Zone franche Urbaine - Territoire entrepreneur, art 44 <i>octies A</i>		<input type="checkbox"/>	
Société d'investissement immobilier cotée	<input type="checkbox"/>	Zone de développement prioritaire, art. 44 <i>septdecies</i>		<input type="checkbox"/>	
Bénéfice ou déficit exonéré		Plus values exonérées relevant du taux de 15%			
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer					
dans le secteur productif, art 244 <i>quater W</i> (cocher la case)					<input type="checkbox"/>
D IMPUTATIONS					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché... un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.					
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS					
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%					
F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ					
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%					
G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4					
1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre :					<input type="checkbox"/>
2- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre :					<input type="checkbox"/>
H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?				Si oui, indication du logiciel utilisée	
Comptable, conseil ou CGA		Aucun	Visa : CGA	<input type="checkbox"/>	Visiteur conventionné
Examen de conformité fiscale (ECF)		<input type="checkbox"/>	Nom du prestataire ECF		

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD

		Si déposé néant, cochez la case <input type="checkbox"/>				
RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET DES PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS						
Montant global brut des distributions:	payées par la société elle-même	a				
	payées par un établissement chargé du service des titres	b				
Montant des distrib. correspdt à des rémunérations ou à des avantages dt la sté ne désigne pas les bénéficiaires:		c				
Montant des prêts avances et acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts		d				
Montant des autres distributions:		e				
		f				
		g				
		h				
		i				
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 %		j				
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40%						
Montant des revenus répartis	Total (a à h)					
RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS						
Nom prénoms domicile qualité (associé, ass gérant) - SARL : tous associés - SCA : associés gérants - SNC ou SCS associés en nom ou commandités - SEP, sté copropriété navires : associés, gérants et coparticipants	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.				
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées			
			à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6
			Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
K DIVERS						
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)						
* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)						
L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION						
Rémunérations	Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés)					
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages					
	MVLT imposées	à 0 %	à 15 %		à 19 %	
	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice					
	MVLT imputée sur les PVL de l'exercice					
	MVLT réalisée au cours de l'exercice					
	MVLT restant à reporter					
M OBLIGATION DÉCLARATIVE DES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS						
Montant cumulé des dons mentionnés sur les reçus fiscaux et perçus au titre de l'exercice						
					Nombre de reçus délivrés	

1. BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise		2AC AUDIT ANALYSE CONSEIL - SIREN : 435104039		Néant <input type="checkbox"/>		
Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois		12		Exercice N clos le		
				31/12/2022		
		Brut		Amortissements, provisions		
				Net		
				Net		
		TOTAL (I)		N-1		
				Net		
Capital souscrit non appelé		AA				
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement	AB	AC		
		Frais de développement	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
		Fonds commercial (1)	AH	AI		
		autres immos incorporelles	AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immo. incorporelles	AL	AM		
	Immobilisations corporelles	Terrains	AN	AO		
		Constructions	AP	AQ		
		Install. techniques, matériel et outillages industriels	AR	AS		
		Autres immos corporelles	AT	AU		0
		Immos en cours	AV	AW		
		Avances et acomptes	AX	AY		
	Immobilisations financières	Participations évaluées selon méthode équivalence	CS	CT		
		Autres participations	CU	CV		
		Créances rattachées à participations	BB	BC		
		Autres titres immobilisés	BD	BE		
		Prêts	BF	BG		
		Autres immobilisations financières	BH	BI		
Total (II)		BJ	BK		0	
Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	BU		
	Créances	Avances et acomptes sur commandes	BV	BW		
		Clients et comptes rattachés (3)	BX	BY		
		Autres créances (3)	BZ	CA		
	Divers	Capital souscrit appelé, non versé	CB	CC		
		V.M.P. (dont actions propres:)	CD	CE		
	Disponibilités	CF	CG	7 393	7 500	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)	CH	CI			
	Total (III)	CJ	CK	7 393	7 500	
	Frais d'émission d'emprunts à étaler	(IV) CW				
	Primes de remboursement des obligations	(V) CM				
	Ecart de conversion actif	(VI) CN				
	Total général (I à VI)		CO	1A	7 393	7 500
(1) Droit au bail		(2) à moins d'un an	CP	(3) à + d'1 an	CR	
Clause de réserve de propriété - Immob.			stocks	créances		

2. BILAN – PASSIF avant répartition

DGFP N° 2051-SD 2023
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise		2AC AUDIT ANALYSE CONSEIL - SIREN : 435104039		Néant <input type="checkbox"/>	
				Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) (dont versé :)		DA	8 000	8 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB		
	Ecart de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence)		DC		
	Réserve légale (3)		DD	1 296	1 296
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Rés. réglementées (3) (dont rés. spéciale provision pour fluctuation cours))		DF		
	Autres réserves (dont relat.achat œuvres orig.artistes vivants))		DG		
	Report à nouveau		DH	-1 796	-1 689
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	-107	-107
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées		DK		
	TOTAL (I)				7 393
Aides fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM		
	Avances conditionnées		DN		
	TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP		
	Provisions pour charges		DQ		
	TOTAL (III)		DR		
Dettes	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU		
	Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs))		DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX		
	Dettes fiscales et sociales		DY		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
	Autres dettes		EA		
Compte de régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB		
	TOTAL (IV)		EC		
Ecart de conversion passif		ED			
TOTAL (V)					
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)				7 393	7 500
Renvois	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital		1B	
	(2)	dont	- Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
			- Écart de réévaluation libre	1D	
			- Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve réglementée des plus-values à long terme		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG		
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

3.

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

DGFiP N° 2022-SD 2023
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDÉCLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

		Désignation de l'entreprise : ZAC AUDIT ANALYSE CONSEIL - SIREN : 435104039			Exercice N		Exercice (N-1)
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	TOTAL			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	FA	FB	FC			
	Production vendue - biens	FD	FE	FF			
	Production vendue - services	FG	FH	FI			
	Chiffre d'affaires nets	FJ	FK	FL			
	Production stockée			FM			
	Production immobilisée			FN			
	Subventions d'exploitation			FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges (9)			FP			
	Autres produits (1) (11)			FQ			
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2) (I)				FR		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)			FS			
	Variation de stocks (marchandises)			FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			FU			
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)			FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6bis)			FW	107	107	
	Impôts, taxes et versements assimilés			FX			
	Salaires et traitements			FY			
	Charges sociales (10)			FZ			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements		GA		
			- dotations aux provisions		GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions			GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD		
	Autres charges (12)			GE			
	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (4) (II)				GF	107	107
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	-107	-107	
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée		(III)	GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré		(IV)	GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM			
	Différences positives de change			GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO			
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)				GP			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions			GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR			
	Différences négatives de change			GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT			
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)				GU			
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV			
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)				GW	-107	-107	

4.

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFP N° 2053-SD 2023
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : 2AC AUDIT ANALYSE CONSEIL - SIREN : 435104039		Néant <input type="checkbox"/>	
		Exercice N	
		Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	HJ	
Impôts sur les bénéfices	(X)	HK	
Total des produits (I + III + V + VII)		HL	0
Total des charges (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	107
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total produits - total charges)		HN	-107
RENOIS :		HO	
(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HY	
(2) Dont produits de locations immobilières		IG	
(2) Dont produits d'exploit. afférents à des exercices antérieurs (à dét. au (8))		HP	
(3) Dont crédit-bail mobilier		HQ	
(3) Dont crédit-bail immobilier		1H	
(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antér. (à dét. au (8))		1J	
(5) Dont produits concernant les entreprises liées		1K	
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées		HX	
(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 b du CGI)		RC	
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RD	
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	A1	
(9) Dont transferts de charges		A2	
(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5	A3	
(11) Dont produits redevances pour concessions de brevets, de licences		A4	
(12) Dont charges redevances pour concessions de brevets, licences			
(13) Dont primes et cotisations sociales professionnelles			
	facultatives A6	obligatoires A9	
dont cotisations facultatives Madelin A7		dont cotisations facultatives sur nouveaux plans d'épargne retraite A8	
(7) Détail produits et charges exceptionnels		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Charges antérieures	Produits antérieurs

5.

IMMOBILISATIONS

DCFP N° 2054-SD 2023
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDÉCLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>2AC AUDIT ANALYSE CONSEIL</u>					Néant <input type="checkbox"/>					
CADRE A - IMMOBILISATIONS					Valeur brute des immos au début de l'exercice	Augmentations				
						Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultat d'une mise en équivalence	Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ	D8	D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	KE	KF		
CORPORELLES	Terrains					KG	KH	KI		
	Constructions	Sur sol propre	dont composants	L9		KJ	KK	KL		
		Sur sol d'autrui	dont composants	M1		KM	KN	KO		
		Installations générales, agencements, aménagements des constructions	dont composants	M2		KP	KQ	KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					KS	KT	KU		
	Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers					KV	KW	KX	
		Matériel de transport					KY	KZ	LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	LC	LD	
		Emballages récupérables et divers					LE	LF	LG	
	Immobilisations corporelles en cours					LH	LI	LJ		
	Avances et acomptes					LK	LL	LM		
					TOTAL III	LN	LO	LP		
							8 814			
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G	8M	8T		
	Autres participations					8U	8V	8W		
	Autres titres immobilisés					1P	1R	1S		
	Prêts et autres immobilisations financières					1T	1U	1V		
					TOTAL IV	LQ	LR	LS		
						8 814				
Total général (I + II + III + IV)					ØG	ØH	ØJ			
CADRE B - IMMOBILISATIONS					Diminutions		Réévaluation légale ou évaluation par mise en équivalence			
					Par virement de poste à poste	Par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence	Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	IN	CØ	DØ	D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	IO	LV	LW	1X	
CORPORELLES	Terrains					IP	LX	LY	LZ	
	Constructions	Sur sol propre			IQ	MA	MB	MC		
		Sur sol d'autrui			IR	MD	ME	MF		
		Inet. Générales, agencements, aménagements des constructions			IS	MG	MH	MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT	MJ	MK	ML	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers					IU	MM	MN	MO
		Matériel de transport					IV	MP	MO	MR
		Matériel bureau et informatique, mobilier					IW	MS	MT	8 814 MU
		Emballages récupérables et divers					IX	MV	MW	MX
	Immobilisations corporelles en cours					MY	MZ	NA	NB	
Avances et acomptes					NC	ND	NE	NF		
				TOTAL III	IY	NG	NH	8 814 NI		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					Iz	ØU	M7	ØW	
	Autres participations					Ø	ØX	ØY	ØZ	
	Autres titres immobilisés					11	2B	2C	2D	
	Prêts et autres immobilisations financières					12	2E	2F	2G	
					TOTAL IV	13	NJ	NK	2H	
						ØK	ØL	8 814 ØM		
Total général (I + II + III + IV)					14	ØK	ØL	8 814 ØM		

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : 2AC AUDIT ANALYSE CONSEIL						Néant <input checked="" type="checkbox"/>
Exercice N clos le 31/12/2022						
CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 – col. 2) – col. 5] (5)
	Augmentation du montant brut immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Montant des suppléments amortissement (2)	Fraction résid. corresp. aux éléments cédés (3)	Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
	1	2	3	4	5	
1	Concessions, brevets et droits similaires					
2	Fonds commercial					
3	Terrains					
4	Constructions					
5	Installations techniques mat. et out. Industriels					
6	Autres immobilisations corporelles					
7	Immobilisations en cours					
8	Participations					
9	Autres titres immobilisés					
10	TOTAUX					
<p>(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurent à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.</p> <p>(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.</p> <p>(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.</p> <p>(4) Ce montant comprend : - le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4; - le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.</p> <p>(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD), à la ligne « Provisions réglementées ».</p>						
CADRE B		DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL				
1 - Fraction incluse dans la provision spéciale au début de l'exercice						
2 - Fraction rattachée au résultat de l'exercice		-				
3 - Fraction incluse dans la provision spéciale en fin d'exercice		=				
<p>Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale. Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.</p> <p>Ligne 2 : inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.</p>						

6. AMORTISSEMENTS

DGFP N° 2055-SD 2023
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>ZAC AUDIT ANALYSE CONSEIL</u>										Néant <input type="checkbox"/>	
CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)											
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES				Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissement et développement				CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial				RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles				PE		PF		PG		PH	
TOTAL I				RK		RM		RN		RO	
Terrains				PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre			PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui			PR		PS		PT		PU	
	Inst. Générales, agencements et aménagements des constructions			PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage Industriels				PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. Générales, agencements, aménagements divers			QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport			QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier			QL	8 814	QM		QN		OO	8 814
	Emballages récupérables et divers			QP		QR		QS		QT	
TOTAL II				QU	8 814	QV		QW		QX	8 814
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)				ØN	8 814	ØP		ØQ		ØR	8 814
CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
Immobilisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais d'établissements		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Fonds commercial		RP	RO	RR	RS	RT	RU	RV			
Autres immobilisations incorporelles		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
TOTAL I		RW	RX	RY	RZ	S8	SC	SD			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Installations gales., agencets. et aménag.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Installations techniques, matériel et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres Immo. Corporelles	Inst. gales., agenc. et aménagements divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Matériel de bureau, informatique, mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL II		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participation - TOTAL III		NL			NM			NO			
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ (NP+NQ+NR)		NW			NY			NZ			
TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ (NS+NT+NU)											
TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ (NW-NY)											
CADRE C MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES											
				Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunts à étaler								Z9			ZB
Primes de remboursement des obligations								SP			SR

7. PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2023
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>2AC AUDIT ANALYSE CONSEIL</u>							Néant <input checked="" type="checkbox"/>		
NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
		1		2		3		4	
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	U		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées	3Y		TP		TQ		TR	
TOTAL I		3Z		TS		TT		TU	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations	5		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretiens et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II		5Z		TV		TW		TX
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	Sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D
		- corporelles	6E		6		6G		6H
		- titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5
		- titres de participations	9U		9V		9W		9X
		- autres immobilisations financières	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation	6X		6Y		6Z		7A	
TOTAL III		7B		TY		TZ		UA	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C		UB		UC		UD	
Dont dotations et reprises		- d'exploitation		UE		UF			
		- financières		UG		UH			
		- exceptionnelles		UJ		UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5ème du CGI								10	

PROVISIONS POUR HAUSSE DES PRIX				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

AUTRES PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

PROVISIONS POUR IMPÔTS				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

AUTRES PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

8.

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

 DGFP N° 2057-SD 2023
 ADAPTÉ POUR LA
 TÉLÉDÉCLARATION
 PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>2AC AUDIT ANALYSE CONSEIL</u>					Néant <input checked="" type="checkbox"/>		
CADRE A	ÉTAT DES CRÉANCES			MONTANT BRUT		À 1 AN AU PLUS	À PLUS D'UN AN
				1	2	3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL	UM	UN	
	Prêts (1) (2)			UP	UR	US	
	Autres immobilisations financières			UT	UV	UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA			
	Autres créances clients			UX			
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie		(Provisions pour dépréciation antérieurement constituée UO)	Z1			
	Personnel et comptes rattachés			UY			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ			
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM			
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB			
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN			
		Divers		VP			
	Groupe et associés (2)			VC			
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR			
	Charges constatées d'avance			VS			
	TOTAUX				VT	VU	VV
RENOIS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD			
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE			
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF			
CADRE B	ÉTAT DES DETTES			Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'1 an et 5 ans au plus	À plus de 5 ans
				1	2	3	4
Emprunts obligatoires convertibles (1)			7Y				
Autres emprunts obligatoires (1)			7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG				
	à plus d'1 an à l'origine		VH				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A				
Fournisseurs et comptes rattachés			8B				
Personnel et comptes rattachés			8C				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D				
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW				
	Obligations cautionnées		VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J				
Groupe et associés (2)			VI				
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K				
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie			Z2				
Produits constatés d'avance			8L				
TOTAUX				VY	VZ		
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés, personnes physiques	VL
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK			

Désignation de l'entreprise : <u>2AC AUDIT ANALYSE CONSEIL</u>		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant <input type="checkbox"/>			
I. RÉINTEGRATIONS							Exercice N clos le <u>31/12/2022</u>	
BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE							WA	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés						WB	
	Avantages personnels non déduc. (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amort. excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles			WE	
	Autres charges et dépenses comptables (art. 39-4 du CGI)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)			WG	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA	(Part des loyers d'apensée de réintégration (art. 239 sixies D)	RB)	
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états ou territoires non coopératifs non déductibles			XX	
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)			XZ	
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI						XY	
	Impôt sur les sociétés						IT	
	Quote-part		Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'art. 209B du CGI		
					L7			
Régimes particuliers / impositions différées	Moins-values nettes à long terme						- imposées au taux de 15% ou 19% (12,8% pour les entreprises soumises à l'IR)	IB
							- imposées au taux de 0%	ZN
	Fraction imposable des plus-values réalisées pendant les exercices antérieurs						- Plus-values nettes à court terme	WN
							- Plus-values soumises au régime des fusions	WO
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)							XR	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT		Intérêts excédentaires		SU	Zones d'entreprises		SW	
					Quote part de 12% des plus-values à taux zéro		MB	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage							Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage							Y3	
TOTAL I							WR	
II - DÉDUCTIONS							PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
							WS	
Quote-part dans les pertes subies par une sté de personnes ou un G.I.E.							WT	
Prov. et charges à payer non déduc., antér., taxées et réint. ds les résultats comptables de l'exerc.							WU	
Régime d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme						- imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'IR)	WV
							- imposées au taux de 0 %	WH
							- imposées au taux de 19 %	WP
							- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures	WW
							- imputées sur les déficits antérieurs	XB
	Autres plus-values imposées au taux de 19%						IS	
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée						WZ	
	Régime des sociétés mères et des filiales / Produit net des actions et parts d'intérêts: (Quote-part des frais et charges à déduire des produits nets de participation	2A
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)						ZK		
Dédutions autorisées au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-Mer							ZY	
Majoration d'amortissement							XD	
Mesures d'efficacité	Abattement sur le bénéfice et exonérations	Reprise d'entreprises en difficulté (art.44 septies)		K9	Entreprises nouvelles (art.44 sixies)		L2	
		ZFU - TE (art. 44 octies A)		ØV	S.I.I.C. (art. 208C)		K3	
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)		PP	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)		1F	
					Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)		PC	
					J.E.I. (art. 44 sixies A)		L5	
					Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)		PA	
					Zone franche d'activité nouvelle génération (art 44 quaterdecies)		XC	
					Zone de développement prioritaire (art 44 septdecies)		PB	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)							XS	
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé (Ext 2)	Dont déduction exceptionnelle (art.39 decies)		X9	Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art.39 decies E)		YH) XG	
	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies A)		YA	Dont déduction exceptionnelle (art.39 decies C)		YC		
	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies B)		YB	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies D)		YD		
	Dont déductions exceptionnelles (art 39 decies F)		YI	Créance dérogée par le report en arrière de déficit		ZI		
	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies G)		YL					
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							Y2	
TOTAL II							XH	
III - RÉSULTAT FISCAL							107	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables.				Bénéfice (I - II)		XI) XJ	
				Déficit (II-I)				
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)						ZL) XL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)								
RÉSULTAT FISCAL - BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT (ligne XO)						XN	XO	
							107	

DÉTAIL DES RÉINTÉGRATIONS DIVERSES

DÉTAIL DES RÉINTÉGRATIONS DIVERSES	

DÉTAIL DES DÉDUCTIONS DIVERSES

DÉTAIL DES DÉDUCTIONS DIVERSES	

10.

DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLESDGFP N° 2058-B-SD 2023
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>2AC AUDIT ANALYSE CONSEIL</u>			Néant <input type="checkbox"/>		
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficit restant à reporter au titre de l'exercice précédent			K4	26 739	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis	Nombre d'opérations sur l'exercice	K4ter		
Déficits imputés (report lignes XB et XL du tableau 2058A)			K5		
Déficits reportables (différence K4 +K4bis - K5)			K6	26 739	
Déficit de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)			YJ	107	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)			YK	26 846	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés			ZT		
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler ci-dessous)					
			Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles			ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges					
Total des provisions pour risques et charges			8X	8Y	
Provisions pour dépréciation					
Total des provisions pour dépréciation			9D	9E	
Charges à payer					
Total des provisions pour charges à payer			9K	9L	
Totaux (Cadre III)			YN	YO	
Totaux à reporter au tableau 2058-A			ligne WI	ligne WU	
CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)					
Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations		Montant net à la fin de l'exercice
	L1				

RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N	Exercice N-1
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	1 689	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	107			- Autres réserves	ZD				
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Dividendes	ZE					
Total I	ØF	1 796	Autres répartitions		ZF						
				Report à nouveau	ZG	1 796					
				Total II	ZH	1 796					
DÉTAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7			YQ						
	Engagements de crédit-bail immobilier				YR						
	Effets portés à l'escompte et non échus				YS						
	Sous-traitance				YT						
	Locations, charges locatives et de copropriété (dont loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8			XQ						
	Personnel extérieur à l'entreprise				YU						
	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS						
	Retrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV						
	Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES			ST						
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau 2052				ZJ						
IMPÔTS ET TAXES	Taxe professionnelle, CFE, CVAE				YW						
	Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)	ZS			ØZ						
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau 2052				YX						
TVA	Montant de la TVA collectée				YY						
	Montant de la TVA déductible comptabilisée au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ						
DIVERS	Montant brut des salaires				ØZ						
	Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition				ØS						
	Taux d'intérêts le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société				ZK						
	Numéro de centre de gestion agréé	XP		Fiscales et participations : liste au 2059G prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI	ZR						
	Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				RG						
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur				RH							
RÉGIME DE GROUPE	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre	JA		Plus values à 15%	JK		Plus values à 0%	JL			
				Plus values à 19%	JM		Imputations	JC			
	Groupe : résultat d'ensemble	JD		Plus values à 15%	JN		Plus values à 0%	JO			
				Plus values à 19%	JP		Imputations	JF			
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère ou 2 si société filiale				JH		N° SIRET société mère	JJ			

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS VALUES

Désignation de l'entreprise : ZAC AUDIT ANALYSE CONSEIL Néant

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE (IMMOBILISATIONS)

Nature et date d'acquisition des éléments cédés		Valeur d'origine	Valeur nette réévaluée	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements	Valeur résiduelle
1		2	3	4	5	6
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées			Plus-values taxables à 19 %
			Long terme			
			19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
7	8	9	10			11
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						
13	Fraction résiduelle de la provision spéciale réévaluée afférente aux éléments cédés					
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés					
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale					
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondent à la déduction fiscale pour investissement					
17	Provisions pour dépréciation des titres relevant PMVLT devenues sans objet...					
18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant PMVLT					
19	Divers (détails à donner en extension 2)					
TOTAL						
Cadre A : + ou - valeur nette à court terme			A.			
Cadre B : + ou - valeur nette à long terme (ventilation par taux)				B.		
Cadre C : autres plus-values taxables à 19 %					C.	

Autres éléments : divers

	Court terme	Qualification fiscale des PV ou MV réalisées			Plus-values taxables à 19 %
		Long terme			
		19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					

15. **RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
 RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

Désignation de l'entreprise : <u>2AC AUDIT ANALYSE CONSEIL</u>					Néant <input checked="" type="checkbox"/>	
I - SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-compte de la réserve spéciale des plus-values à long-terme				
		taxées à 10%	taxées à 15%	taxées à 18%	taxées à 19%	taxées à 25%
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
Total 1 et 2		3				
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'IS	4				
	- ne donnant pas lieu à complément d'IS	5				
Total 4 et 5		6				
Montant réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7				
II - RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS (5ème, 6ème, 7ème alinéas de l'article 39-1-5ème du CGI)						
Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	Montants prélevés sur la réserve		Montant de la réserve à la clôture de l'exercice		
		Donnant lieu à complément d'impôt	ne donnant pas lieu à complément d'impôt			
1	2	3	4	5		

DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

Désignation de l'entreprise : <u>2AC AUDIT ANALYSE CONSEIL</u>			
Exercice ouvert le : <u>01/01/2022</u> et clos le : <u>31/12/2022</u>		Néant <input type="checkbox"/>	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS		Données en nombre de mois : <u>12</u>	
Effectifs moyens du personnel :			
		YP	
	dont apprentis	YF	
	dont handicapés	YQ	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises			
		OA	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés			
		OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante			
		OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges			
		OT	
Total 1			OX
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)			
		OH	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation			
		OE	
Subventions d'exploitation reçues			
		OF	
Variation positive des stocks			
		OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée			
		OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation			
		XT	
Total 2			OM
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats			
		ON	
Variation négative des stocks			
		OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances			
		OR	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois			
		OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée			
		OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)			
		OW	107
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée			
		OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois			
		O9	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante			
		OY	
Total 3			OJ
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée			107
V - Cotation sur la valeur ajoutée des entreprises		Total 1 + Total 2 - Total 3	
		OG	-107
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)		SA	-107
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE			
Mono-établissement au sens de la CVAE			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)		EV	<input type="checkbox"/>
Effectifs au sens de la CVAE		GX	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		EY	
Période de référence		HX	
Date de cessation		GY - GZ	du
		au	
		HR	

L2AC ANALYSE AUDIT CONSEIL
Société à responsabilité limitée
Au capital de 8 000.00 €
Siège Social : 27 Allée de la Source
33 380 MARCHEPRIME
Siret 435 104 039 00043

RAPPORT DE GESTION
Etabli par la gérante
Et présenté à l'Assemblée Générale
Annuelle du 30 juin 2023

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2022 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Situation et Evolution de l'activité de la société au cours de l'exercice

L'année 2022 présente un résultat déficitaire de 107,00€, pour un chiffre d'affaires nul.
Les charges comptables et fiscales représentent l'intégralité du déficit.
L'exercice 2023 présente à nouveau des perspectives de chiffre d'affaire nul à mi exercice.

Si cette absence d'activité devait se confirmer sur l'exercice 2023 la dissolution anticipée de notre Société vous sera alors proposée lors d'une Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendrait début 2024.

PARTICIPATIONS

Il n'y a pas eu de prise de participations sur l'année 2022.

RESULTATS – AFFECTATION

Examen des comptes et résultats :

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, il n'y a pas eu de chiffre d'affaires.
Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint un total de 107.00 €.
Le résultat d'exploitation est de -107.00 €.

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous ont été présentés et qui font apparaître une perte de 107.00 €.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice, soit -107.00 € au compte report à nouveau.

Le report à nouveau sera alors de - 1.903.00 €.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, il convient de souligner qu'aucune des dépenses et charges visées à l'article 39 – 4 dudit code, n'a été engagée au cours de l'exercice.

REPARTITION DU CAPITAL

La société 2AC Sarl est détenue

	Pour 200 parts par Mme Renucci Caroline
	Pour 100 parts par M. Dubern Philippe
	Pour 100 parts par Mme Lisette Prat épouse Dubern



La Gérante

SARL 2AC ANALYSE AUDIT CONSEIL
Société à responsabilité limitée
Au capital de 8 000.00 €
Siège Social : 27 Allée de la Source
33 380 MARCHEPRIME
Siret 435 104 039 00043

**PROCES – VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ANNUELLE DU 30 JUIN 2023**

L'an Deux Mille Vingt Trois , le 30 Juin, à 18 heures,

Les associés de la SARL 2AC ANALYSE AUDIT CONSEIL, Société à Responsabilité Limitée au capital de 8 000.00 € divisée en 400 parts de 20.00 € chacune, dont le siège est 27 Allée de la Source 33 380 MARCHEPRIME, se sont réunis en Assemblée Générale aux Solariales, lot 17 , route de Sanguinet, 33260 La Teste de Buch, sur convocation faite par la Gérante selon simple lettre adressée le 26 avril à chaque associé.

Il a été établi une feuille de présence, qui a été émargée par chaque associé présent, au moment de son entrée en séance, tant à titre personnel que comme mandataire.

L'Assemblée est présidée par Madame Renucci Caroline, en sa qualité de Gérante.

Monsieur Philippe Dubern est appelé comme scrutateur et est désigné également comme secrétaire.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents possèdent la majorité absolue des parts ayant le droit de vote.

En conséquence, l'Assemblée, réunissant la majorité des associés est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

La Présidente dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- Les copies des lettres de convocation adressées aux associés
- La feuille de présence, les pouvoirs des associés représentés, et la liste des associés,
- L'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2022
- Le rapport de gestion établi par la Gérante
- Un exemplaire des statuts de la société
- Le texte du projet des résolutions qui seront soumises à l'Assemblée

La Présidente rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

A titre ordinaire

- Lecture du rapport de gestion établi par la Gérante,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et quitus à la gérante,
- Affectation du résultat de l'exercice.
- Approbation des charges non déductibles,
- Questions diverses
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

La Présidente présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport de gestion établi par la gérante.

Cette lecture terminée, la Présidente déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, la Présidente met successivement au vote les résolutions suivantes :

A TITRE ORDINAIRE

RESOLUTION PRELIMINAIRE

La présidente demande à l'Assemblée Générale de lui donner quitus pour la convocation par lettre simple et non par LRAR et de considérer la présente assemblée comme valablement convoquée.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport de la Gérante, approuve l'inventaire et les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés le 31 décembre 2022, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 quitus de sa gestion à la gérante.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents.

DEUXIEME RESOLUTION

Nous vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice soit -107,00 € au compte report à nouveau. Le solde sera alors de -1903,00 €.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

L'Assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'extraits ou de copies du présent procès-verbal pour faire, partout où besoin sera, toutes formalités légales ou réglementaires.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la Présidente déclare la séance levée à 20h00.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès – verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.


Le Scrutateur


La Présidente


Le Secrétaire